

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2015

AVIS DE CONVOCATION

Cher Actionnaire,

Conformément aux Statuts de la Société, nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale annuelle qui se réunira :

**Mercredi 27 mai 2015 à 14h
à l'hôtel Okura Amsterdam,
Ferdinand Bolstraat 333,
1072 LH Amsterdam, Pays-Bas**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale et déclarations introductives

2. Présentation du Président du Conseil d'administration et du Président exécutif, incluant le rapport du Conseil d'administration sur :

1. La déclaration sur le gouvernement d'entreprise
2. Les activités et comptes audités de l'exercice 2014
3. L'application de la politique de rémunération en 2014
4. La politique de distribution de dividendes

3. Discussion sur tous les points de l'ordre du jour

4. Vote des résolutions suivantes :

1. Approbation des comptes audités de l'exercice 2014
2. Affectation du résultat et décision de distribution
3. Quitus aux membres non-exécutifs du Conseil d'administration
4. Quitus au membre exécutif du Conseil d'administration
5. Nomination de KPMG Accountants N.V. en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice 2015
6. Approbation des modifications apportées à la politique de rémunération et de la rémunération des membres du Conseil d'administration
7. Transformation de la Société en Société Européenne (*Societas Europaea* – SE) et modifications des Statuts de la Société
8. Nomination de Mme María Amparo Moraleda Martínez comme membre non-exécutif du Conseil d'administration, en remplacement de M. Josep Piqué i Camps, démissionnaire
9. Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions, d'accorder des droits de souscription d'actions et de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription d'actionnaires existants, pour les besoins de plans d'actionnariat salariés
10. Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions, d'accorder des droits de souscription d'actions et de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription d'actionnaires existants, pour les besoins de financement de la Société et de ses filiales
11. Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter jusqu'à 10 % du capital social émis de la Société
12. Autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter jusqu'à 10 % du capital social émis de la Société pour un programme exceptionnel de rachat d'actions
13. Annulation des actions rachetées par la Société

5. Clôture de l'Assemblée générale

Assistance et vote

Conformément à la loi néerlandaise et aux Statuts de la Société, les personnes ayant le droit d'assister à l'Assemblée générale annuelle et de voter sont celles enregistrées comme actionnaires en date du **mercredi 29 avril 2015** (la « **date d'enregistrement** ») à la fermeture des marchés.

- **Les actionnaires détenant leurs actions par l'intermédiaire d'Euroclear France S.A.** (le Public) qui désirent assister à l'Assemblée générale annuelle, donner un pouvoir ou leurs instructions de vote, devront compléter le Formulaire de vote/Demande de carte, fourni à cet effet soit par leur intermédiaire financier, soit par le Service Titres Airbus Group, BNP PARIBAS Securities Services. Ce formulaire devra être reçu par leur intermédiaire financier au plus tard le **vendredi 15 mai 2015** ou par le Service Titres Airbus Group au plus tard le **lundi 18 mai 2015**.
Par ailleurs, ces actionnaires peuvent effectuer ces formalités par voie électronique, conformément aux indications données par leur intermédiaire financier ou par le Service Titres Airbus Group.
- **Tous les autres actionnaires, détenant leurs actions dans le registre néerlandais** qui souhaitent assister à l'Assemblée générale annuelle, donner un pouvoir ou leurs instructions de vote devront compléter le Formulaire de vote/Demande de carte, fourni à cet effet par le Service Titres Airbus Group, BNP PARIBAS Securities Services. Ce formulaire devra être reçu par le Service Titres Airbus Group au plus tard le **jeudi 21 mai 2015**.

Les actionnaires ayant une Participation (telle que définie dans les Statuts de la Société) autre que leurs actions doivent aussi notifier la Société de la composition, nature et taille de leur Participation, suivant les dates mentionnées ci-dessus.

A la date de publication du présent avis de convocation, le capital social émis de la Société en nombre d'actions et en droits de vote est publié sur le site internet d'Airbus Group www.airbusgroup.com (Investors & Shareholders > General Meetings).

Le document d'Assemblée générale annuelle (ordre du jour, texte et présentation des résolutions proposées, rapport du Conseil d'administration, comptes annuels audités 2014 et rapport des auditeurs) ainsi que l'ensemble des documents relatifs au projet de transformation en Société Européenne (le projet de transformation, le rapport du conseil d'administration et celui des auditeurs, les nouveaux statuts proposés et le tableau explicatif des amendements proposés) sont disponibles en anglais aux adresses suivantes :

- au siège social : Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas
- et aux adresses suivantes :
 - **en France** : 5 Quai Marcel Dassault 92150 Suresnes et, 4, rue du Groupe d'Or, bâtiment AURIGA, 31700 Blagnac
 - **en Allemagne** : Willy-Messerschmitt-Str. – Tor 1, 85521 Ottobrunn
 - **en Espagne** : Avenida de Aragón 404, 28022 Madrid
- **auprès du Service Titres Airbus Group**, BNP PARIBAS Securities Services, 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex (Tél. +33 1 57 43 35 00).
- sur notre site internet www.airbusgroup.com (Investors & Shareholders > General Meetings). La traduction de ce document en français, allemand et espagnol est disponible pour information sur ce site Internet.

Information Actionnaires

Appel gratuit depuis :

France : **0 800 01 2001**
Allemagne : **00 800 00 02 2002**
Espagne : **00 800 00 02 2002**
Tél. : **+ 33 800 01 2001**
E-mail : ir@airbus.com

Airbus Group N.V.
Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas
Chambre de commerce néerlandaise, numéro 24288945